



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du jeudi 24 septembre 2015

Conseillers communautaires en exercice : 136

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'amphithéâtre Régnier de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.6, 4.5; 4.7, 4.8, 4.9, 4.10, 4.11, 4.12, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 5.7, 6.1, 6.2, 6.3, 7.1, 7.2, 7.3, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 8.1, 8.2

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h50

Etaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : M. Alain PARIS Besançon : M. Julien ACARD, M. Eric ALAUZET (à partir du 1.1.1), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Thibaut BIZE (à partir du 1.2.2), M. Nicolas BODIN, M. Pascal BONNET, M. Emile BRIOT (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 2.3), Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT (jusqu'au 5.3), M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA (à partir du 2.5), M. Ludovic FAGAUT (jusqu'au 3.5), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT (à partir du 1.2.1 et jusqu'au 3.5), M. Philippe GONON (jusqu'au 7.3), Mme Pauline JEANNIN, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME (à partir du 1.1.1), M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON (à partir du 2.5), M. Philippe MOUGIN, Mme Sophie PESEUX (à partir du 4.3), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN (à partir du 1.1.1), Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, Mme Mina SEBBAH (jusqu'au 2.3), M. Rémi STAHL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT (à partir du 1.1.4), Mme Anne VIGNOT (à partir du 1.1.3), Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF Beure : M. Philippe CHANEY (à partir du 1.1.4) Boussières : M. Bertrand ASTRIC (à partir du 1.1.1) Brailans : M. Alain BLESSEMILLE Busy : M. Alain FELICE Chalezeule : M. Andrée ANTOINE, M. Christian MAGNIN-FEYSSOT Chalèze : M. Gilbert PACAUD Champagne : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chemaudin : Mme Marie-Pascale BRIENTINI (à partir du 1.1.3), M. Gilbert GAVIGNET Châtillon-le-Duc : M. Philippe GUILLAUME Dannemarie-sur-Crête : Mme Catherine DEMOLY, M. Gérard GALLIOT Deluz : M. Fabrice TAILLARD Ecole-Valentin : Mme Brigitte ANDREOSSO Gennes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : Mme Martine GIVERNET, M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Larnod : M. Hugues TRUDET Les Auxons : M. Jacques CANAL, Mme Marie-Pierre MARQUIS, M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle : M. Daniel HUOT, Mme Francine MARTIN Marchaux : M. Patrick CORNE Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : Mme Corinne PETER Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Nancray : M. Vincent FIETIER, Mme Annette GIRARDCLOS Noironte : M. Bernard MADOUX Osselle : Mme Sylvie THIVET Pelousey : Mme Catherine BARTHELET, M. Daniel VARCHON Pirey : Mme Odette COMTE, M. Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes : Mme Annie SALOMEZ Pugey : M. Frank LAIDIE Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Saône : M. Yoran DELARUE, Mme Sylvie GAUTHEROT Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Alain LORIGUET Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD (à partir du 1.2.2) Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire-Arcier : M. Charles PERROT (représenté par M. André RUBRECHT) Vaire-le-Petit : M. Jean-Noël BESANCON Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL

Etaient absents : Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU Besançon : M. Patrick BONTEMPS, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA, M. Abdel GHEZALI, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Solange JOLY, M. Michel OMOURI, Mme Danielle POISSENOT Beure : Mme Chantal JARROT Champoux : M. Philippe COURTOT Chaudefontaine : M. Jacky LOUISON Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY Franois : Mme Oriane DELAGUE La Vèze : Mme Catherine CUINET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Miserey-Salines : Mme Ada LEUCI Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : Mme Pascale HANUS Morre : Mme Marie-Christine MARTINET Novillars : M. Philippe BELUCHE, Mme Christine BITSCHENE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : Mme Nicole WEINMAN Routelle : M. Daniel CUCHE Serre-les-Sapins : Mme Valérie BRIOT Thise : Mme Laurence GUIBRET Vaux-les-Prés : M. Bernard GAVIGNET

Secrétaire de séance : M. Pascal DUCHEZEAU

Procurations de vote :

Mandants : Mj. BERNABEU, E. BRIOT (à partir du 2.4), G. CHALNOT (à partir du 5.4), Ym. DAHOUI, C. DEVESA (jusqu'au 2.4), E. DUMONT, M. EL YASSA, A. GHEZALI, P. GONON (à partir du 2.1), J. GROSPERRIN, S. JOLY, T. MORTON (jusqu'au 2.4), D. POISSENOT, A. POULIN (jusqu'au 0.2), M. SEBBAH (à partir du 2.4), A. VIGNOT (jusqu'au 1.1.2), C. JARROT (à partir du 1.1.4), C. BOTTERON, Y. GUYEN, C. LINDECKER, M. DONEY, A. LEUCI, P. HANUS, M. MARTINET, Jm. BOUSSET

Mandataires : A. PARIS, C. LIME (à partir du 2.4), F. ALLEMAN (à partir du 5.4), S. WANLIN, C. CAULET (jusqu'au 2.4), D. DARD, M. LOYAT, M. ZEHAF, M. DALPHIN (à partir du 2.1), P. BONNET, E. MAILLOT, P. CURIE (jusqu'au 2.4), N. BODIN, P. JEANNIN (jusqu'au 0.2), C. WERTHE (à partir du 2.4), F. PRESSE (jusqu'au 1.1.2), P. CHANEY (à partir du 1.1.4), P. GUILLAUME, B. ANDREOSSO, V. FIETIER, Y. DELARUE, M. FELT, P. DUCHEZEAU, Jm. CAYUELA, A. SALOMEZ

Délibération n°2015/002933

Rapport n°6.1 - Participation au projet INTERREG « Aménagement » Université de Franche-Comté / Haute Ecole du Canton de Vaud

**Participation au projet INTERREG « Aménagement »
Université de Franche-Comté / Haute Ecole du Canton de Vaud**

Rapporteur : Pascal CURIE, Vice-Président

Commission : Aménagement du territoire et coopérations

Inscription budgétaire
Sans incidence budgétaire

Résumé :

Le Grand Besançon diversifie ses coopérations avec la Suisse. Le laboratoire de géographie THEMA (Besançon) monte un projet INTERREG avec comme partenaire suisse la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion (HEIG) du Canton de Vaud. Ce projet vise à améliorer les outils d'aménagement de l'espace par une dynamique franco-suisse. La CAGB est invitée à participer en nature (réunions, réponse à des questionnaires...) pour un équivalent de 4 000 € sur 2016-2019.

I. Le projet INTERREG, son contexte et ses objectifs

Le laboratoire THEMA a déjà mené des projets dans le cadre du programme européen INTERREG franco-suisse. Avec ce nouveau projet pour 2015-2019, il s'agit d'améliorer les outils et méthodes de l'aménagement de l'espace en valorisant les avancées de la partie française et de la partie suisse, sachant que les approches sont très différentes dans les deux pays.

Malgré la proximité géographique, les acteurs ne se connaissent pas. Le projet vise à les rapprocher pour affiner ensemble leurs méthodes avec l'appui des laboratoires universitaires THEMA et Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion (HEIG) du Canton de Vaud. Le projet prévoit notamment une interface informatique destinée à simuler l'impact des décisions d'aménagement, un glossaire comparé entre les deux pays, un modèle systémique des interactions transfrontalières en matière d'aménagement, une mobilisation des acteurs permettant leur mise en réseau.

II. La demande faite au Grand Besançon par les porteurs du projet

Le projet est présenté et porté par les deux laboratoires universitaires, éléments clés dans la synergie France-Suisse. Au-delà, ils souhaitent impliquer les collectivités et structures concernées d'une part par les problématiques d'aménagement de l'espace et de planification spatiale et d'autre part par la dynamique de l'Arc jurassien franco-suisse. A cet égard, les enjeux d'aménagement ont été fortement mis en avant dans la stratégie transfrontalière 2014-2020 établie à l'initiative de la Préfecture de région.

Pour la partie française, les collectivités et structures invitées à participer au projet sont les suivantes : Région, Départements Doubs et Jura, Commissariat de Massif, CCI, Villes de Morteau et Pontarlier, Agglomération urbaine du Doubs*, Caisse des Dépôts, AudaB et CAGB.

**L'Agglomération urbaine du Doubs (AUD) existe depuis une dizaine d'années et a pris le statut de Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) en décembre 2014. L'AUD réunit, de part et d'autre de la frontière, les communes de La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Les Brenets, Villers-le-Lac, Morteau, Les Fins, soit 63 000 habitants et 37 500 emplois. Le GLCT est actuellement présidé par Théo Huguenin Elie (La Chaux-de-Fonds).*

La sollicitation faite à la CAGB n'est pas financière mais elle porte sur la mobilisation de personnes pour participer à des réunions et fournir des informations aux laboratoires universitaires porteurs du projet (réponse à des questionnaires). L'AudaB est elle aussi sollicitée.

Le volume de travail visé est faible ; il est chiffré à hauteur de 4 000 € sur quatre années (2016-2019), soit une moyenne de 1 000 € par an.

III. L'intérêt pour le Grand Besançon de participer en qualité de partenaire

L'intérêt pour la CAGB d'une participation à ce projet est de deux ordres. Tout d'abord, la mise en réseau que permet ce projet est un facteur de développement des relations avec les acteurs suisses. Plus précisément, ce projet ouvre vers la Canton de Vaud (Yverdon, Lausanne...) alors que jusqu'à présent les relations sont davantage développées avec le Canton de Neuchâtel. Il y a donc dans ce projet une possibilité de diversification géographique des partenariats.

Sur le fond même du projet, cette initiative va permettre à la CAGB d'enrichir son approche de l'aménagement de l'espace et de la planification territoriale puisque le modèle suisse est souvent donné en exemple par sa capacité à concilier une urbanisation raisonnée avec une gestion performante de la ressource foncière. La CAGB a donc tout intérêt à intégrer cette dynamique transnationale qui va dans le sens de l'ouverture à la Suisse affichée comme une orientation de *Grand Besançon 2030*.

Dans un premier temps, le Grand Besançon adressera un courrier officiel pour donner son accord au porteur du projet (Université) qui va être déposé à l'automne 2015 dans le cadre du programme INTERREG franco-suisse, ce courrier mentionnant la mise à disposition d'un volume horaire de travail d'agents de la CAGB à hauteur de 4 000 € sur la période 2016/2019.

Dans un second temps, si le dossier est accepté par l'autorité de gestion INTERREG, en 2016, une convention sera établie qui sera alors soumise à la signature de la CAGB et reprenant les termes de l'accord (notamment participation aux travaux dans les limites horaires prédéfinies). Une nouvelle délibération sera donc prise à ce stade pour autoriser la signature de la convention.

Mmes C. COMTE-DELEUZE et S. PESEUX et MM. B. ASTRIC, P. BONTEMPS, JL. FOUSSERET, Y. POUJET et D. SCHAUSS, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur la participation de la CAGB au projet INTERREG THEMA / HEIG-VD,**
- **autorise Monsieur le 1^{er} Vice-Président à signer le courrier d'accord sur la participation au projet.**

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 115

Contre : 0

Abstention : 0

